

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie les 27 février 2018 et 27 mars 2018 à 18h30 sous la présidence de M. Serge CASTAIGNAU, Maire. Il a délibéré sur les questions suivantes :

HORAIRES SCOLAIRES RENTREE DE SEPTEMBRE 2018

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la demande de dérogation pour l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours, il convient de fixer les horaires scolaires.

Le Conseil Municipal, après avis du conseil d'école maternelle et élémentaire, décide de voter les horaires scolaires suivants pour la rentrée de septembre 2018 :

- Ecole maternelle : 8h30-11h55 / 13h50-16h25.

- Ecole élémentaire : 8h30-12h / 14h-16h30.

Il est convenu entre les 2 écoles de garder un décalage de 5 minutes à la sortie de midi et du soir.

COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes de gestion puis les comptes administratifs de l'année 2017.

SUBVENTIONS 2018

Le montant total des subventions aux associations s'élève à 46 705 €.

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 30 000 € au CCAS.

CREDITS POUR LES ECOLES

Le Conseil Municipal vote les crédits suivants :

- Ecole élémentaire : 9 000 € pour les fournitures scolaires, administratives et les livres.

- Ecole maternelle : 8 300 € pour les fournitures scolaires, administratives, les livres et les jeux.

TAUX DES TAXES LOCALES DIRECTES

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes et reconduit les taux suivants :

Taxe d'habitation : 9,39 / Taxe foncière sur les propriétés bâties : 9,39 / Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 24,63.

BUDGET 2018

Le Conseil Municipal vote le budget qui se répartit de la façon suivante :

Investissement

Dépenses : **2 357 958,00** (dont 438 350,00 de RAR)

Recettes : **2 357 958,00** (dont 521 400,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : **2 785 317,00**

Recettes : **2 785 317,00**

CCPN

Le Département des Pyrénées-Atlantiques a proposé aux EPCI à fiscalité propre de créer un Syndicat mixte ouvert, structure de portage d'un projet d'aménagement et de développement numériques des territoires.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la CCPN au Syndicat Mixte Ouvert pour l'établissement et l'exploitation d'infrastructures, de réseaux et de services de communication électronique et d'usages et services numériques.

Rapport annuel 2017 de l'Agence Régionale de Santé sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le rapport annuel 2017 de l'Agence Régionale de Santé relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Ce rapport est mis à disposition des administrés.

Décharge : Les travaux commenceront en septembre 2018. Un professeur de l'INRA de Bordeaux se déplacera sur site pour présenter un projet de phytomanagement.